Auderghem : Accord de majorité 2024-2030
Liste de la Bourgmestre DéFI – MR-Les Engagés-Open VLD-cd&v

Une gouvernance ambitieuse et responsable pour un avenir durable.

La Liste de la Bourgmestre DéFI et la liste MR-Les Engagés-Open VLD-cd&v s'unissent en vue de constituer une majorité ambitieuse, forte, cohérente et responsable pour la gestion d'Auderghem. Les partenaires s'engagent à travailler dans un esprit de collaboration constructive pour le bien commun d'Auderghem en privilégiant systématiquement le long terme au temps électoral.

Portés par une vision commune de responsabilité et d'innovation, les partenaires privilégieront une approche centrée sur des résultats concrets, tout en garantissant une prise de décision transparente et participative. À cet effet, de nouveaux mécanismes de participation citoyenne seront développés pour renforcer la confiance et l'implication des citoyens dans les projets qui façonnent leur quotidien et leur futur.

Conscients des enjeux cruciaux qui marquent notre époque, les partenaires aspirent à faire d'Auderghem une commune exemplaire, intégrée dans son contexte régional et résolument engagée pour relever les défis sociaux, économiques et environnementaux. Tout en reconnaissant les limites d'une action locale face à des problématiques globales, ils se fixent pour mission d'améliorer durablement la qualité de vie à Auderghem, en concrétisant aujourd'hui des projets positifs afin de construire un avenir meilleur pour les générations futures.

Cet accord de majorité ne porte pas sur les compétences non exercées par la commune et relevant d'autres niveaux de pouvoir. De ce fait, chaque formation politique de la majorité garde son autonomie au conseil communal sur ces compétences.

1. Auderghem, une gestion publique unie et rigoureuse

Afin de concrétiser la vision de la commune de demain, les partenaires de majorité continueront à privilégier une gestion publique collégiale et transversale. Le temps des politiques communales cloisonnées est révolu. Dans cette démarche, tous les Échevins, ainsi que la Présidence du Centre Public d'Action Sociale (CPAS), sont pleinement impliqués dans l'information mutuelle des dossiers, dans un souci constant de créer un dialogue constructif et de rechercher des solutions partagées. La Bourgmestre, garante de cet esprit de collégialité et de transversalité, aura pour mission d'assurer la concrétisation des projets repris dans cet accord de majorité, au bénéfice de tous les Auderghemois, tout en promouvant une politique de participation citoyenne active.

Cette gestion publique collégiale veillera à respecter, comme depuis 48 ans, une rigueur budgétaire exemplaire (budgets et comptes en équilibre, maitrise de l'endettement, utilisation de toutes les ressources financières supracommunales) afin de garantir le maintien des impôts communaux les plus bas en Région bruxelloise (IPP, précompte immobilier). Un débat public sur le monitoring financier de la commune sera par ailleurs organisé chaque année au Conseil communal.

Cette gestion financière responsable permettra aux partenaires de maintenir un niveau d'investissements élevé, tout en gardant les dépenses de fonctionnement le plus bas possible. Dans un devoir d'exemplarité, les partenaires s'engagent également à refuser toute dépense de prestige (pas de création de cabinets politiques, de voitures de fonction…).

Cette discipline budgétaire n'empêchera pas un développement soutenu de nouveaux services communaux au bénéfice des citoyens. Les partenaires veilleront à améliorer leur accessibilité en les digitalisant lorsque cela génère des économies sans altérer la qualité des prestations et l'égalité d'accès pour tous. Le site de la commune sera régulièrement actualisé et modernisé pour offrir un accès facilité aux informations et services, et un guichet électronique performant sera mis en place.

Les partenaires poursuivront les recherches de synergies avec les communes voisines pour réaliser des économies d'échelle et renforcer l'efficacité des services communaux dans des domaines stratégiques, tels que la propreté, les travaux publics, l'enseignement, la mobilité, le sport et la culture. La recherche de partenariats originaux avec des communes limitrophes sera également menée afin de réduire les coûts d'achats et d'entretien d'équipements lourds.

Les partenaires resteront aussi attentifs à garantir une parfaite accessibilité des services, y compris dans les deux langues officielles et, lorsque nécessaire, en anglais, pour que chaque citoyen puisse bénéficier d'une information claire et complète.

Enfin, un système de monitoring et d'évaluation de la qualité des services sera mis en place, en intégrant les retours des habitants, pour améliorer en continu les prestations communales et garantir une gestion transparente, éthique et soucieuse du développement durable.

La gestion de la commune aura pour guide les principes de bonne gouvernance et particulièrement :

- l'éthique ;
- la justice sociale ;
- l'égalité femmes-hommes ;
- le respect de la diversité ;
- l'implication active des conseillers communaux ;
- la valorisation du conseil communal pour en faire un véritable lieu de débat ;
- la participation citoyenne ;
- l'utilisation des nouvelles technologies ;
- la transparence et la motivation claire et détaillée des décisions ;
- le développement durable.

2. Auderghem, une commune durable et résiliente face aux défis environnementaux

Les partenaires de la majorité sont particulièrement sensibles aux enjeux environnementaux et sont convaincus que ces défis, bien que dépassant les frontières auderghemoises, peuvent être relevés à l'échelle locale. À Auderghem, l'ambition est de mettre en place des infrastructures et des politiques transversales qui favorisent le développement durable. L'avenir se construit autour des circuits courts, de l'économie d'énergie et des commerces de proximité, tout en veillant à préserver la qualité de vie de ses habitants.

La commune poursuivra et renforcera son programme d'économie d'énergie et de production d'énergies renouvelables dans les bâtiments communaux. Les panneaux solaires seront ainsi installés sur tous les derniers bâtiments communaux non équipés en fonction de la faisabilité technique, et la rénovation énergétique de la maison communale sera finalisée. De plus, la décarbonation des véhicules communaux sera achevée, et les crèches et écoles bénéficieront de rénovations énergétiques, accompagnées de la verdurisation de leurs cours de récréation. En parallèle, le programme d'action « zéro déchet » sera poursuivi dans les écoles et les administrations communales, avec l'implication active des entreprises locales.

En matière de végétalisation, la commune inaugurera un premier ilot de fraîcheur place de l'Amitié et généralisera ce principe dans tous les futurs aménagements publics. Le programme de plantation d'arbres se poursuivra, ainsi que la verdurisation des quartiers, dans un objectif de lutte contre la chaleur urbaine. Le respect et la préservation de la Forêt de Soignes, de sa lisière, des zones vertes et Natura 2000 demeureront une priorité, et toute atteinte à ces espaces sera fermement refusée. La commune continuera aussi à maintenir la pression auprès des niveaux de pouvoirs compétents pour que le tronçon de la Woluwe situé dans le domaine de Val Duchesse soit déprivatisé afin de recréer une liaison piétonne le long de la Woluwe depuis le centre d'Auderghem vers les Étangs Mellaerts.

Afin d'avoir une vue objective sur la situation en matière d'inondation à Auderghem, les partenaires réaliseront un plan inondation. Dans le même objectif de lutte contre les inondations, la majorité continuera à imposer des limites strictes à l'imperméabilisation des sols pour les nouveaux projets d'aménagement. Elle soutiendra également des actions en justice contre les nuisances environnementales subies par les citoyens, telles que le bruit des avions ou les pollutions environnementales diverses.

De plus, les partenaires continueront la mise en œuvre du Plan d'Action Climat, avec l'objectif de réduire l'empreinte carbone de la commune, et limiteront la place des futurs panneaux publicitaires dans l'espace public.

En matière de sobriété énergétique, la majorité maintiendra une pression sur l'opérateur Sibelga en vue d'accélérer la transition de l'éclairage public faible consommation.

Répondre à ces enjeux environnementaux nécessite l'implication de tous les citoyens. Pour cela, la commune favorisera le développement d'actions collectives et de mutualisation des ressources, telles que les composts de quartier, les potagers collectifs, les communautés d'énergie ou encore les groupements d'achats. La commune poursuivra son partenariat avec des associations de protection des oiseaux. Les initiatives de partage de ressources et de savoir-faire seront soutenues. Les partenaires s'engagent à renouveler chaque année la grande collecte de vieux Gsm et tablettes pour alimenter la filière locale de récupération des métaux rares.

Un répertoire en ligne collaboratif, regroupant tous les services et ressources de proximité liés au développement durable, à l'économie circulaire et aux échanges, sera également créé.

Enfin, sur le plan alimentaire, la majorité s'engage à privilégier l'utilisation de produits bio et issus des circuits courts dans les crèches et écoles communales. À cette fin, la majorité encouragera les écoles à viser la labellisation « Eco-School Brussels ».

Ces actions concrètes permettront à Auderghem de devenir une commune modèle en matière de développement durable, en agissant à la fois sur la réduction de l'empreinte écologique et sur le renforcement de la solidarité locale.

3. Auderghem, une commune qui renforce et préserve sa qualité de vie

En matière d'urbanisme, la majorité s'engage à garantir une qualité de vie optimale pour les Auderghemois en refusant toute densification excessive des quartiers. Elle introduira systématiquement des recours contre les permis régionaux qui portent atteinte à cette qualité de vie et refusera toute augmentation des gabarits et des emprises au sol lors de la transformation d'immeubles existants.

Afin d'améliorer les services urbanistiques, la commune simplifiera et digitalisera les démarches administratives, réduira les délais de traitement des dossiers et proposera des horaires élargis pour accueillir les citoyens.

Une politique volontariste de rénovation de l'espace public qui valorisera en priorité les fonctions piétonnes, personnes à mobilité réduite, deux-roues… sera menée dans la continuité de la précédente législature. Le principe STOP, qui place les usagers les plus faibles au cœur de l'aménagement de l'espace public, continuera donc ainsi à être appliqué systématiquement dans les rénovations de voirie. Les partenaires maintiendront aussi un haut niveau d'investissements pour la réfection des trottoirs. Des zones résidentielles (woonerfs) seront privilégiées, partout où c'est possible, pour les nouveaux aménagements, et le square du Sacré-Cœur sera totalement réaménagé en un espace convivial et verdurisé. La création d'une place communale entourée de logements et de commerces, prévue dans le PAD, sera réalisée. De plus, la troisième phase de revitalisation du quartier de la Chasse Royale intégrera la création d'un nouveau parc.

En matière de propreté publique et de lutte contre les incivilités, les partenaires de majorité pratiqueront une politique « tolérance zéro ». Ainsi, Auderghem maintiendra sa position de seule commune bruxelloise à nettoyer ses rues 7 jours sur 7. La commune intensifiera ses actions de lutte contre les dépôts clandestins, notamment en utilisant plus de caméras et en sanctionnant plus lourdement les contrevenants. Les gardiens de la paix joueront également un rôle plus proactif, facilitant des interventions rapides en cas de dépôts clandestins ou de dégradations. Les partenaires continueront à s'opposer fermement à la réduction des collectes de poubelles décidée par la Région bruxelloise. Des actions de propreté ciblées par quartier en collaboration avec les habitants seront également organisées.
Car la propreté s'apprend dès le plus jeune âge, la commune renforcera l'éducation à la propreté auprès des jeunes en collaboration avec toutes les écoles situées sur le territoire d'Auderghem.
L'enfouissement des bulles à verre sera finalisé pour limiter l'impact visuel et environnemental des points de collecte. Les partenaires de majorité soutiendront l'étude actuellement menée par la Région bruxelloise par rapport aux containers enterrés à l'usage des particuliers.

Un point de contact unique « espace public » sera créé pour traiter les plaintes, coordonner des actions spéciales (opération « castors » notamment) et réagir aux demandes d'intervention urgente.

Enfin, la majorité développera un réseau d'établissements avec toilettes gratuites.

Par ces mesures, Auderghem ambitionne de renforcer durablement sa qualité de vie, en répondant aux attentes des citoyens et en construisant un cadre de vie plus harmonieux, sûr et accessible à tous.

4. Auderghem, une commune résolue à renforcer la sécurité pour tous

Auderghem est une commune généralement sûre, mais certains phénomènes d'insécurité se renforcent dans certains quartiers. Afin de maintenir cette sécurité, la majorité poursuivra les actions qui ont prouvé leur efficacité, notamment en matière de prévention des cambriolages. Les dispositifs, tels que l'unité d'élite « Flag », l'opération « Vacances en sécurité » et le placement de caméras fixes provisoires, avec un suivi en temps réel, seront maintenus à un niveau élevé. Les primes à la sécurisation des habitations seront augmentées, et un « Prevention truck » circulera régulièrement dans les quartiers pour renforcer la prévention contre les cambriolages. Une brochure d'information sera distribuée aux citoyens en ce qui concerne la possibilité de conclure des Partenariats Locaux de Prévention avec la police.

La présence policière et celle des gardiens de la paix seront intensifiées, en particulier dans les endroits sensibles, dans le cadre d'actions combinées pour lutter contre les incivilités et renforcer la convivialité. Une politique de tolérance zéro en matière d'incivilités sera appliquée, et des actions ciblées seront menées pour exercer une pression sur les propriétaires d'immeubles vides dès que des squatteurs seront repérés.

Pour lutter contre la cybercriminalité, un service spécifique d'aide aux victimes d'arnaques en ligne sera mis en place, accompagné d'un programme de formations pour sensibiliser les habitants aux risques et à la manière d'éviter ces arnaques. Parallèlement, la formation des policiers et des agents communaux sur la cybersécurité sera renforcée.

L'objectif est aussi d'améliorer la réactivité et l'efficacité des services de sécurité en augmentant le nombre de caméras fixes et mobiles dans l'espace public.

Les partenaires de majorité s'engagent à renforcer leurs actions de proximité, avec les trois équipes d'éducateurs de rue et à réaliser un travail constant sur le terrain pour lutter notamment contre les assuétudes et maintenir la tranquillité publique. Des évaluations régulières des problèmes de sécurité, associant les habitants, les policiers et les services locaux, seront organisées, permettant d'ajuster les stratégies de manière continue. Afin d'améliorer le sentiment de sécurité, les patrouilles nocturnes seront intensifiées pour lutter contre les cambriolages, les nuisances nocturnes et le trafic de stupéfiants, tout en améliorant l'éclairage public dans le cadre du « Plan Lumière ».

Les partenaires de majorité partagent la volonté de poursuivre, au niveau de la zone de police, la lutte lutte contre le sexisme, les formes de harcèlement sexuel ainsi que les violences à l'égard des femmes et de la communauté LGTBQ+.

Enfin, la majorité continuera de plaider auprès des autorités régionales et fédérales pour le refinancement de la police et de la justice, ainsi que pour l'augmentation du nombre de policiers dans notre zone de police.

5. Auderghem, une commune mobile

Inutile de le cacher : la pression automobile menace notre qualité de vie. Les communes visionnaires seront celles où se déplacer ne sera plus une source de stress, mais bien un modèle de facilité et de sécurité pour tous les usagers, quels que soient leurs moyens de transport ou leurs aptitudes à se mouvoir. À Auderghem, améliorer la mobilité, c'est réduire la congestion, favoriser la multimodalité des moyens de transports, améliorer la qualité de l'air, protéger la santé des citoyens et renforcer la sécurité de toutes et tous.

L'avenir du viaduc Herrmann-Debroux suscite de nombreuses interrogations et craintes parmi les Auderghemois. Les partenaires de la majorité s'engagent à maintenir la position stricte de la commune dans le dossier du PAD Herrmann-Debroux. Ils exigeront que des solutions de mobilité alternatives soient mises en place avant tout réaménagement du boulevard urbain, telles que des parkings de dissuasion à l'entrée de la ville, une piste cyclable reliant Herrmann-Debroux jusqu'au futur parking de dissuasion et des lignes de transport public rapides et efficaces. Les habitants continueront par ailleurs à être consultés dans toutes les décisions concernant ce dossier crucial pour l'avenir de la commune.

Pour une gestion cohérente et durable de la mobilité, la majorité entend poursuivre le développement d'une offre diversifiée de stationnement sécurisé pour vélos (véloboxes et autres dispositifs…) et la création de nouvelles infrastructures et rues cyclables.
Auderghem continuera aussi à développer son réseau de bornes de recharge pour véhicules électriques afin de favoriser la transition du parc automobile.

La gestion du stationnement sera également améliorée. Les partenaires étendront, en concertation avec les riverains, les zones bleues communales avec une carte de riverain valable pour l'ensemble de la commune, facilitant ainsi le stationnement pour les Auderghemois. Ils s'engagent également à ne pas instaurer un stationnement payant via horodateur sur le territoire communal. La majorité continuera à s'opposer aux politiques régionales de suppression abusive des parkings en voirie, qui pénalisent les habitants sans offrir de solutions concrètes. Ils chercheront par contre à mobiliser les parkings des bureaux le soir et les weekends au bénéfice des habitants, afin d'offrir davantage de places de stationnement en dehors des heures de bureau.

Les partenaires continueront à chercher des solutions pour lutter contre le trafic de transit dans nos quartiers, en systématisant la consultation des riverains et en créant un réseau citoyen de récolte de données sur la mobilité et la vitesse excessive. Par ailleurs, les partenaires continueront de demander la réouverture du Pont Fraiteur dans les deux sens à la circulation automobile.

Enfin, en matière de transports en commun, la majorité maintiendra la pression sur la Région pour améliorer l'offre, notamment pour les quartiers de l'Adeps, de Rouge-Cloître, du stade et de la Forêt de Soignes.

6. Auderghem, une commune qui valorise l'économie locale et soutient l'emploi

Les partenaires de majorité partagent la volonté de soutenir l'économie locale et de favoriser l'emploi de proximité.

Dans cette dynamique, ils souhaitent renforcer la plateforme de recrutement local « Un-job-près-de-chez-moi », en élargissant sa portée à tous les acteurs économiques du territoire et en recherchant des synergies entre la commune, le CPAS, les entreprises, le secteur associatif et Actiris. Cela permettra de mettre en relation les chercheurs d'emploi avec les entreprises locales, tout en privilégiant l'emploi local et en facilitant l'accès aux opportunités professionnelles de proximité.

Afin de renforcer l'orientation et l'accompagnement des jeunes, un Festival des Vocations sera organisé pour guider les jeunes dans leur parcours professionnel après leurs études secondaires. Par ailleurs, la commune mettra en place un laboratoire d'orientation pour les élèves des écoles secondaires situées sur la commune d'Auderghem, et proposera des opportunités via le Service Citoyen pour mobiliser ceux qui souhaitent s'engager.

L'IAPS (Institut d'enseignement de promotion sociale) d'Auderghem jouera également un rôle clé en offrant de nouvelles formations qualifiantes adaptées aux besoins du marché local, notamment dans les secteurs les plus demandés par les employeurs de la commune. La formation « accueillantes d'enfants » sera maintenue.

En parallèle, les partenaires souhaitent encourager la création d'un environnement favorable au commerce de proximité. Le développement de commerces locaux sera au cœur de la politique de soutien à l'économie, avec la création d'un label « Commerçant auderghemois » incitant les Auderghemois à consommer auderghemois. Un réseau de commerces écoresponsables sera également créé avec contenants bienvenus, eau potable gratuite et toilettes accessibles gratuitement. Le programme actuel « Commune du Commerce équitable » sera par ailleurs renforcé. Une campagne d'information sur le commerce local et les commerces écoresponsables sera mise en œuvre afin que les Auderghemois puissent découvrir les commerces locaux.

Des incubateurs commerciaux seront mis en place dans les surfaces commerciales propriétés de la commune pour soutenir les jeunes entrepreneurs. La politique de « zéro taxation » des enseignes non publicitaires et des terrasses sera maintenue pour stimuler le développement des commerces de proximité.

Auderghem soutiendra également ses commerçants en leur offrant des workshops thématiques gratuits sur des sujets variés, tels que la réduction de la consommation énergétique, le e-commerce, la promotion digitale et la valorisation de l'identité commerciale. Le programme des workshops portera une attention particulière aux jeunes entrepreneurs et à leurs besoins pour développer leur commerce à Auderghem. Des synergies ou/et collaborations avec les acteurs régionaux (Hub.Brussels ; Actiris) seront activement étudiées et poursuivies. La majorité s'engage aussi à rendre plus accessibles les espaces publics entourant les commerces, en renforçant les infrastructures piétonnes, les emplacements de stationnement pour vélos, ainsi que le stationnement automobile.

Pour revitaliser certains quartiers et dynamiser l'économie locale, des partenariats seront développés avec les propriétaires de surfaces commerciales, ainsi qu'avec les associations de commerçants, pour encourager l'implantation de commerces de qualité. Un plan de revitalisation

de la chaussée de Wavre sera étudié en collaboration avec la Région Bruxelles-Capitale, et les marchés de la commune seront diversifiés, avec des horaires et jours variés, pour mieux répondre aux attentes des habitants.

Enfin, la majorité continuera à s'opposer par tous les moyens à la disparition des distributeurs de billets de banque.

Ainsi, Auderghem œuvrera pour une économie locale dynamique et un marché de l'emploi accessible à tous, contribuant ainsi à une meilleure qualité de vie pour ses habitants.

7. Auderghem, une commune participative et transparente

Depuis de nombreuses années, la commune d'Auderghem a démontré que la participation citoyenne est non seulement possible, mais également efficace. Les habitants sont au cœur de la reconquête de leur démocratie, car c'est à l'échelle locale que les décisions ont un impact direct sur leur quotidien. Afin de garantir une gestion publique plus juste, transparente et à l'écoute de la population, les partenaires de la majorité s'engagent à renforcer cette dynamique de participation citoyenne en misant sur l'innovation technologique et la proximité.

Dans cette optique, une série d'outils et d'engagements concrets seront mis en place dans les mois et années à venir, permettant aux Auderghemois de s'impliquer activement dans les projets qui façonneront l'avenir de leur commune. L'objectif est de bâtir un véritable partenariat entre l'administration, les citoyens, les entreprises et le tissu associatif. Cette approche repose sur trois principes fondamentaux : l'information, la transparence et l'accessibilité des données publiques.

Un des moyens essentiels d'impliquer les citoyens dans la décision politique sera la création de nouveaux dispositifs participatifs. Un Comité Indépendant d'Habitants sera créé pour évaluer les actions menées par la commune. En parallèle, un collectif d'experts et d'habitants réinventera le processus de participation citoyenne pour mieux répondre aux attentes et contraintes de ses membres. Un mécanisme de participation permanente sera mis en place, permettant à chaque citoyen de s'impliquer dans la décision publique à son rythme, selon ses envies et ses disponibilités.

Avant d'adopter ces nouvelles structures, une grande consultation sera lancée pour recueillir l'avis des Auderghemois sur le Comité Indépendant, l'Assemblée des Habitants et le mécanisme de participation permanente, afin de les adapter aux attentes de la population. De plus, un parcours des projets réalisés grâce aux budgets partagés sera créé, permettant de suivre l'évolution de ces projets participatifs.

Afin de renforcer l'implication des habitants, la majorité s'engage à organiser des séances d'information publique pour chaque projet ayant un impact sur les quartiers, et à présenter un bilan détaillé des actions réalisées, quartier par quartier. Dans le cadre de la cocréation des aménagements publics, les riverains continueront à être consultés systématiquement pour tous les projets impactant leur environnement, tel que l'extension des zones de stationnement, la plantation d'arbres ou encore les projets de réaménagement. La commune poursuivra également la féminisation de l'espace public sur la base des votes citoyens.

Des visites des conseillers communaux et du Collège des Bourgmestre et Échevins seront organisées dans les quartiers (« un tour d'Auderghem ») pour un échange direct entre habitants et élus.

Le journal communal « l'Auderghemois » sera également révisé afin de le rendre plus ouvert, transparent et en phase avec les besoins des forces vives de la commune, et ce dans le respect des dispositions légales. De plus, la retransmission intégrale des débats du Conseil communal en ligne sera évaluée au regard du rapport coûts/audience et adaptée au besoin.

Ces engagements permettront à Auderghem de conserver son statut de commune référente en matière de démocratie participative, renforçant le lien entre la population et ses institutions, et assurant une gestion locale plus proche des besoins de ses habitants.

8. Auderghem, une commune au service des familles et des jeunes

L'évolution démographique d'Auderghem témoigne d'une présence grandissante de familles, d'enfants et de jeunes, un phénomène qui s'accompagne naturellement de nouveaux besoins pour la commune. Consciente de ces enjeux, la majorité s'engage à répondre aux attentes de cette population en constante augmentation.

Dans cette optique, Auderghem poursuit son ambition de rester l'une des communes les plus investies dans son enseignement et sa petite enfance. Parmi les actions concrètes, l'inauguration d'une cinquième crèche communale fait partie des priorités, ainsi que l'agrandissement et la rénovation du Centre scolaire du Pré des Agneaux à Pinoy. De plus, la commune a l'intention de renforcer l'accueil des plus jeunes en soutenant toutes les initiatives pour maintenir et créer de nouvelles places en crèches et en systématisant la formation « accueillantes d'enfants » à l'IAPS.

Pour accompagner les parents dans leur rôle éducatif, un projet novateur verra le jour avec la création d'une Maison de la parentalité. Celle-ci sera un véritable lieu de soutien, permettant aux familles de trouver les solutions pédagogiques adaptées à leurs besoins. Dans le cadre de cette démarche, des partenariats avec het Huis van het Kind, actif au sein du Gemeenschapscentrum Den Dam, seront mis en oeuvre.

La volonté de la majorité est aussi de maintenir le plus haut taux d'investissement de Bruxelles pour l'enseignement communal. Le développement d'une offre scolaire et parascolaire en adéquation avec les attentes de la population est donc une priorité. Auderghem souhaite étendre l'offre d'écoles de devoirs, notamment en incluant des clubs sportifs dans ce projet, ainsi qu'en mettant en place de nouveaux modules d'apprentissage pour aider les jeunes à naviguer dans l'ère numérique (apprendre à repérer les fake news, utiliser les réseaux sociaux de manière responsable, et comprendre les enjeux des intelligences artificielles). Un éducateur spécialisé en harcèlement et cyberharcèlement sera aussi engagé, et des formations seront proposées aux enseignants pour sensibiliser leurs élèves à ces problématiques. Par ailleurs, un centre pédagogique dédié aux sciences, aux technologies, à l'ingénierie et aux mathématiques sera créé dans le nouveau pavillon de l'école du Blankedelle.

La majorité développera la nouvelle ferme pédagogique à Rouge-Cloître. Elle poursuivra également le soutien à des projets pédagogiques innovants, favorisant l'éveil des enfants à la culture, aux langues et à l'environnement.

Dans un souci de sécurité et de bien-être des jeunes, la commune poursuivra la sécurisation des abords des écoles, en adaptant la circulation, en améliorant la cyclabilité et la luminosité, et en renforçant les contrôles de vitesse. Le passage du brevet cycliste sera intégré dans chaque école communale, afin de sensibiliser les enfants à une conduite respectueuse dès leur plus jeune âge.

De plus, l'information et la sensibilisation dans les écoles avec la « Team School » de la police sera développée.

La majorité mettra également un point d'honneur à continuer à offrir un cadre de vie agréable et dynamique aux jeunes générations, avec une diversité d'activités : des évènements « jeunesse » comme notamment Halloween, la Chasse aux Œufs, La Bourse aux Jouets, des stages de codage, des clubs d'échecs, des clubs ados, ou encore des projets comme un Conseil Consultatif de la Jeunesse. Ces initiatives viseront à rassembler les jeunes autour de moments festifs et culturels, tout en leur donnant la possibilité de participer à la cocréation de projets qui leur tiennent à cœur.

Dans le même esprit, la commune continuera de soutenir logistiquement les mouvements de jeunesse locaux.

Une nouvelle plateforme numérique "Mes activités près de chez moi" centralisera l'ensemble des évènements, activités et stages destinés aux enfants et adolescents d'Auderghem.

Enfin, la majorité veillera à ce que l'ensemble de son enseignement reste fidèle aux principes de neutralité.

9. Auderghem, une commune tournée vers la solidarité et le logement

Face à la crise du logement, les partenaires s'engagent résolument à offrir des solutions adaptées à ses habitants. Ils poursuivront l'achat et la rénovation d'immeubles pour mettre sur le marché des logements à loyer réduit destiné aux familles auderghemoises répondant aux critères d'accès aux logements sociaux. Ils renforceront également la collaboration avec les Agences Immobilières Sociales (AIS), y compris celles des communes voisines, pour maximiser l'offre de logements abordables et lutter contre les logements inoccupés.

Par ailleurs, les partenaires de majorité entendent créer une prime , sous conditions, de 1.000 euros pour encourager les jeunes actifs à s'installer à Auderghem.

La majorité continuera à soutenir les habitats alternatifs, comme les habitats groupés, les « poches kangourous » et la colocation.

Afin d'offrir une énergie à bas prix pour les locataires, des panneaux solaires seront installés sur les logements communaux en fonction des faisabilités techniques et financières. Les partenaires poursuivront également leurs efforts pour lutter contre l'insalubrité, les marchands de sommeil et l'inoccupation des biens.

Renforcer la qualité de vie des Auderghemois, c'est aussi améliorer le lien social et la solidarité entre eux. Ainsi, la Maison des Associations et des Solidarités, un pôle central pour coordonner et soutenir les initiatives locales, sera inaugurée. Cette structure favorisera les liens entre les services à domicile, le secteur associatif, les acteurs de l'économie sociale et les réseaux de solidarité. Les partenaires créeront également un Guichet d'Aide aux Familles pour aider celles qui ne sont pas soutenues par le CPAS, avec des services spécifiques pour les familles monoparentales comme des ateliers sur la gestion budgétaire et l'aide au remplissage de documents. De plus, une deuxième maison intergénérationnelle verra le jour pour renforcer les liens entre jeunes et seniors.

La majorité étudiera la possibilité de créer un Conseil des Seniors afin de recueillir leurs avis et favoriser leur participation à la vie de la commune. La majorité continuera à développer des activités sociales, culturelles et sportives pour tous, en luttant activement contre l'isolement et la solitude grâce à des conférences, des ateliers et un réseau de voisinage renforcé. Elle entend également encourager le maintien à domicile des seniors avec une approche pluridisciplinaire du vieillissement.

Pour accompagner nos aînés, les partenaires de majorité accueilleront et soutiendront la première maison de repos spécialisée « Alzheimer » de Belgique et renforceront les services de l'asbl Séniors Auderghem, notamment en matière de mobilité, d'aide lors des séjours à l'hôpital et de passage en maison de repos. Ils rééditeront le salon « Bien vieillir à Auderghem » pour rassembler en un seul endroit toutes les informations pour bien vivre sa seconde jeunesse à Auderghem et proposeront un programme complet de formations, incluant des modules informatiques pour apprendre à utiliser des outils numériques, se protéger des arnaques et lutter contre la fracture numérique qui fragilise, en particulier, les ainés.

Pour répondre aux défis sociaux, la majorité entend également renforcer les services de proximité : médiation de dettes, aide à la maitrise de la consommation d'énergie, aides à domicile, livraison de repas, de documents administratifs et de livres, ainsi que les activités favorisant le bien-vivre ensemble. La coordination entre les épiceries sociales et la distribution de colis alimentaires pour les familles dans le besoin sera aussi accentuée.

En matière d'inclusion, la majorité vise à obtenir le label « Commune Inclusive », en systématisant notamment les aménagements pour les enfants en situation de handicap dans les crèches, écoles communales et bibliothèques. Elle renforcera aussi les services pour les personnes en situation de handicap et mettra en place un plan transversal de lutte contre la solitude, en collaboration avec le secteur associatif et les services communaux.

De plus, des actions de prévention et un cycle de conférences sur la santé seront créés.

Enfin, Auderghem restera fidèle à sa motion unanime de 2018 en matière d'accueil et d'inclusion des personnes migrantes, tout en poursuivant des actions de solidarité internationale. Les partenaires continueront de promouvoir l'égalité et le respect de la diversité dans toutes leurs actions pour bâtir une commune ouverte à toutes et tous.

10. Auderghem, une commune qui promeut la culture et le sport pour tous

Auderghem, une commune résolument engagée dans le développement culturel et sportif, s'efforce de devenir un pôle de dynamisme au cœur de la Région bruxelloise. La culture, l'art et le sport y occupent une place essentielle, non seulement pour dynamiser la vie locale, mais aussi pour renforcer les liens sociaux et encourager la rencontre des diverses communautés. Dans cette optique, la majorité souhaite offrir une culture participative qui favorise l'inclusion, tout en développant l'offre d'activités socioculturelles pour tous.

Le projet de transformation du site de Rouge-Cloître est au cœur de cette ambition. Il sera transformé en un pôle culturel, récréatif et pédagogique majeur en Région bruxelloise, avec la rénovation complète de ses bâtiments et la création de quatre nouveaux ateliers d'artistes modulables et de deux nouvelles salles d'exposition. L'attention sera également portée à l'accessibilité du site à tous les citoyens, y compris ceux à mobilité réduite. Ces espaces seront prioritairement dédiés aux artistes auderghemois et à la mise en valeur de leur travail. Un soutien

renforcé sera également apporté au théâtre amateur, notamment à travers une programmation pour tous les publics (jeunes, seniors, personnes à mobilité réduite) dans la petite salle du Centre culturel, tandis que la grande salle accueillera une offre variée et accessible.

Le nombre de partenariats avec Gemeenschapcentrum Den Dam, qui accueille des participants de toutes les communautés linguistiques, sera maintenu et renforcé.

Les évènements culturels d'envergure, comme des festivals musicaux et des manifestations artistiques, seront renforcés, avec une attention particulière portée à leur gratuité et à leur accessibilité pour tous les habitants. Par ailleurs, un agenda électronique communal sera développé pour centraliser toutes les activités culturelles et sportives et permettre à chacun de profiter pleinement de l'offre locale.

La bibliothèque du Transvaal sera rénovée et le prêt des livres dans les bibliothèques communales sera rendu gratuit par la majorité. Des projets collaboratifs entre nos bibliothèques communales et les écoles d'Auderghem seront encouragés.

Le patrimoine architectural auderghemois fera l'objet d'une attention toute particulière et la majorité maintiendra une attitude intransigeante, en saisissant la justice s'il le faut, afin de le préserver.

Des initiatives pour promouvoir le multilinguisme seront étudiées tel qu'un événement annuel autour de la Journée internationale du multilinguisme ou la Journée Internationale des langues afin de stimuler des échanges entre communautés.

Côté sport, les partenaires entendent renforcer leur engagement en faveur d'une pratique accessible à tous. La création d'une nouvelle plateforme reprenant l'offre sportive locale à Auderghem, l'installation d'aires de fitness et de street sport en accès libre dans l'espace public, ainsi que la création d'un skatepark feront partie des initiatives visant à diversifier et à élargir les pratiques sportives. Des actions de sensibilisation à l'importance de la pratique sportive, la pérennisation des chèques piscine et des Kits Sport pour les jeunes, ainsi que le soutien opérationnel aux clubs, continueront de renforcer cette dynamique.

La majorité poursuivra son soutien financier, matériel et logistique aux clubs sportifs auderghemois. Les infrastructures sportives seront constamment améliorées et entretenues pour répondre aux besoins des clubs auderghemois, avec également un investissement continu dans l'achat de matériel. De nouvelles infrastructures seront créées afin d'aider les clubs à se développer et à encore augmenter l'offre d'activités sportives. De plus, les partenaires continueront à mettre les centres sportifs communaux à disposition des clubs auderghemois et à simplifier les demandes d'occupation.

Enfin, les partenaires s'engagent à promouvoir le HandiSport via la Ligue Handisport Francophone.

En somme, Auderghem se positionne comme un véritable modèle de commune où la culture, le sport et le patrimoine s'entrelacent pour offrir à ses habitants un cadre de vie dynamique, inclusif et riche en évènements.

11. Auderghem, une commune amie des animaux

Les partenaires de majorité réaffirment leur engagement pour le bien-être animal avec des initiatives concrètes, faisant d'Auderghem un territoire accueillant pour les animaux et leurs propriétaires.

Un cimetière pour animaux offrira un lieu de recueillement respectueux pour les compagnons disparus. La majorité poursuivra ses actions en faveur des animaux en ville, avec des cours d'éducation canine, des conférences sur la santé et le bien-être animal, et des balades canines, renforçant les liens entre habitants.

Un programme de sensibilisation visera à éduquer les propriétaires sur leurs responsabilités, les soins, et les besoins des animaux.

Pour lutter contre la prolifération des chats errants, un réseau d'entraide pour leur stérilisation sera maintenue avec le soutien des associations et des vétérinaires.

Un nouveau parc canin sécurisé sera inauguré, offrant un espace dédié aux chiens pour se dépenser librement.

Enfin, les partenaires de majorité soulignent l'importance de préserver la biodiversité animale.

Avec ces mesures, Auderghem affirme son rôle de commune exemplaire en matière de bien-être animal.

*

* *

« L'avenir que nous construisons dépend de l'engagement collectif de chacun. Pour garantir un avenir meilleur, il est impératif de progresser ensemble, unis dans nos diversités, en alliant nos forces pour des projets concrets et durables. La gestion responsable et solidaire, à l'échelle locale, est la clé pour relever les défis de notre époque. Auderghem, fidèle à son rôle de pionnière, s'engage à mener cette transformation avec rigueur et exemplarité, pour le bien-être de tous. »

Liste de la Bourgmestre DéFI – MR-Les Engagés-Open VLD-cd&v

Sophie de Vos – Liste de la Bourgmestre DéFI

Valérie Glatigny - MR-Les Engagés-Open VLD-cd&v

Composition du Collège

Sophie De VOS (DéFI)	Bourgmestre	Administration générale, Police, Prévention, Culture, Participation citoyenne, Environnement
Éloïse Defosset (DéFI)	Premier Échevine	État civil, Population, Infrastructures communales, Grands Projets, Sports, Bibliothèques francophones.
Matthieu Pillois (DéFI)	Deuxième Échevin	Espace public (Travaux publics, Voirie, propreté publique, Plan vert), Urbanisme, Jeunesse
Florence Couldrey (DéFI)	Troisième Échevine	Petite enfance, Parentalité, Santé, Bien-être animal
Martine Maelschalck (MR - Les Engagés - Open VLD - cd&v)	Quatrième Échevine	Emploi, Formation professionnelle, Économie locale, Mobilité, Affaires européennes, Égalité des chances
Stéphanie Paulissen (DéFI)	Cinquième Échevine	Enseignement (dont Activités parascolaires et Académie), Action sociale et Seniors
Michel Blampain (DéFI)	Sixième Échevin	Logement, Régie foncière, Animations
Philippe Adriaenssens (MR - Les Engagés - Open VLD - cd&v)	Septième Échevin – Surnuméraire NL	Affaires néerlandophones (dont Bibliothèques NL et Culture NL), Informatique
Didier Molders (DéFI)	Président du CPAS	

Répartition des mandats

Présidence du Conseil communal : DéFI
Vice-Présidence du Conseil communal : MR-Les Engagés-Open VLD-cd&v

Conseil de Police :
- 3 DéFI
- 2 MR-Les Engagés-Open VLD-CD&V (dont 1 avec reliquat des voix DéFI)

Conseil de l'Action Sociale :
- 6 DéFI dont la Présidence
- 2 MR-Les Engagés-Open VLD-CD&V + potentiellement surnuméraire NL
- Bureau : Président DéFI + 3 DéFI + 1 MR-Les Engagés-Open VLD-cd&v + surnuméraire NL
- CSSS : Président DéFI + 4 DéFI + 1 MR-Les Engagés-Open VLD-cd&v
- CSAPH : Président DéFI + 2 DéFI + 1 MR-Les Engagés-Open VLD-cd&v

En Bords de Soignes :
- 4 DéFI dont la Vice-Présidence
- 2 MR-Les Engagés-Open VLD-cd&v

Association Artistique d'Auderghem :
- Conseil d'Administration : 9 DéFI dont la Présidence + 4 MR- MR-Les Engagés-Open VLD-cd&v
- Comité de Direction (membres du CA) : 5 DéFI dont la Présidence + 2 MR-Les Engagés-Open VLD-cd&v
- Vérificateurs (non-membres du CA) : 3 DéFI + 1 MR-Les Engagés-Open VLD-cd&v

Sibelga : DéFI

Vivaqua : DéFI

Seniors :
- Assemblée Générale : 8 DéFI dont la Présidence + 4 MR-Les Engagés-Open VLD-cd&v
- Conseil d'Administration (membres de l'AG) : 6 DéFI dont la Présidence + 3 MR-Les Engagés-Open VLD-cd&v

Petit Propriétaire : MR-Les Engagés-Open VLD-cd&v

Brulocalis : MR-Les Engagés-Open VLD-cd&v

Brulabo : MR-Les Engagés-Open VLD-cd&v

Cuisine bruxelloise : DéFI

Holding communale : MR-Les Engagés-Open VLD-cd&v

Présidence ALE : MR-Les Engagés-Open VLD-cd&v

ASBL Maison des Jeunes et ASBL Pavillon : application de la clé de répartition d'Hondt